

# REGLEMENTS DU TROPHEE DES MAUGES U13

## JEUDI 5 MAI 2016

**ARTICLE 1** : Tous les joueurs doivent être licenciés à la FFF. Une fiche sera complétée par les dirigeants avec la liste des joueurs et les numéros de licences dès leur arrivée au Stade de La Promenade.

**ARTICLE 2** : Les équipes seront composées de **8 Joueurs** et **2 remplaçants**

**ARTICLE 3** : Le **Trophée U13** se déroule en 2 niveaux de 12 équipes chacun soit 24 équipes  
Un Niveau **SUPERIEUR** et un niveau **INFERIEUR** pour rendre le tournoi plus homogène.

**ARTICLE 4** : Tous les joueurs de l'équipe devront participer à une série de jonglerie (pieds et têtes) qui se déroulera *selon un planning distribué à votre inscription*. Cette épreuve servira à départager les équipes en cas d'égalité de points dans la phase championnat et dans les phases finales (*sauf finales*), ceci pour éviter les séries de tirs au but. Seront pris en compte les **8 meilleurs résultats en U13**

. Chaque joueur aura droit à 2 essais :

- Pour les pieds : 50 contacts maximum. Départ ballon au pied.
- Pour les têtes : 50 contacts maximum.

**Meilleure attaque globale**

**ARTICLE 5** : **1ERE PHASE → MATCHES DE POULES**

PAR NIVEAU : 3 Poules de 4 équipes / Formule Championnat soit 3 rencontres par équipe le matin

Durée du match : **1 x 12 mn pour les 2 niveaux.**

Le classement s'effectue de la façon suivante :

*Match gagné* : 4 points - *Match nul* : 2 points - *Match perdu* : 1 point - *Forfait* : 0 point

En cas d'égalité aux points, les équipes seront départagées par :

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| 1 – <b>goal average total</b>        | 4 - meilleure équipe aux jonglages totaux                    |
| 2 - <b>Meilleure attaque globale</b> | 5 - meilleure équipe aux jonglages pieds                     |
| 3 – goal average particulier         | 6 - meilleure équipe aux jonglages Têtes                     |
|                                      | <b>(les jonglages sont sur les 8 meilleurs de l'équipe.)</b> |

**2EME PHASE : MATCHES DE CLASSEMENT**

Pour chaque niveau:

¼ de finale entre les 2 premiers de chaque poule et les 2 meilleurs 3èmes classés selon le bareme suivant :

Points – goal avérége total – attaque totale – jonglages

**Puis ½ finale, finale et matches de classement..** (3 rencontres l'après midi)

Pour les équipes classées 4<sup>ème</sup> et le plus mauvais 3<sup>ème</sup> : poule de 4 en formule championnat. à 4.

**En cas d'égalité dans les matches de classement de l'après midi, l'équipe vainqueur est l'équipe ayant réalisé le plus grand nombre de jonglages.** (Si égalité aux jonglages, voir règlements égalité points : N° 5 et 6)

Les tableaux des rencontres seront affichés au Podium Secrétariat

**Durée des matches : 9 minutes** sauf les Finales\*:

*\* Les durées seront susceptibles d'être modifiées selon le planning horaire.*

**ARTICLE 6** L'arbitrage central sera effectué par les jeunes FCB et les arbitres du club.

L'arbitrage des touches sera effectué par les dirigeants des clubs en présence. Seule la présence d'un dirigeant (en plus du juge de touche) sera autorisée dans la partie médiane du terrain.

**ARTICLE 7** : Chaque équipe devra **se présenter** au responsable du terrain **3 minutes avant son match** munie d'un ballon L'arbitre devra surveiller les couleurs des 2 clubs et prévoir les chasubles au cas où.  
En cas d'absence au coup d'envoi, l'équipe sera déclarée forfait sur le score de 3-0.

**ARTICLE 8** : Le **début du match et la fin du match sont sifflés du Secrétariat**

Un but marqué après le coup de sifflet du secrétariat sera automatiquement refusé par l'arbitre. Si le but est marqué au moment du coup de sifflet final, **il sera accordé.**

En cas de blessure entraînant un arrêt prolongé, l'arbitre pourra poursuivre le match de quelques minutes en le signalant aux 2 équipes en présence.

Toutes les autres règles sont conformes au règlement de la FFF

**ARTICLE 9** : Le Football Club de Beaupréau décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou autre incident durant le tournoi.

**ARTICLE 10** : Chaque équipe reçoit ce règlement et en accepte les conditions. Tout litige survenant au cours de ce tournoi et non prévu au règlement sera tranché par la commission organisatrice